



N° de résolution
ou annotation

2017-06-27

Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

À la séance ordinaire du **Comité exécutif** de la Commission scolaire du Lac-Abitibi tenue le **27 juin 2017**, à 19 h, à la salle de l'exécutif du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents : M. Gilbert Barrette, président
M^{me} Marguerite Couture
M. Bertrand Bellerive, commissaire-parent
M. Steve Fontaine

sont également présents :

M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire
M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétariat général
M^{me} Isabelle Godbout, directrice générale
M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
M. Yves Dubé, directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi
M^{me} Brigitte Roy, directrice des Services éducatifs

Résolution
CE-17-032
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

En conséquence, les résolutions qui suivent sont conformes à l'ordre du jour.

Adopté

Résolution
CE-17-033
Adoption du
procès-verbal

Proposé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 23 mai 2017 soit accepté.

Adopté

Vérification des
comptes à payer
et des frais de
déplacement

Il y a eu vérification des comptes à payer codification 24-17-06-27, 25-17-06-27, des cartes de crédit VISA RBC payées en avril 2017 ainsi que des frais de déplacement codification 21D67-17-06-27, 22D67-17-06-27, 23D67-17-06-27 et 24D67-17-06-27 par les membres du comité exécutif.

Résolution
CE-17-034
Contrat pavillon
de Boulé

Il est proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à l'entrepreneur « Construction Gaston Proulx & frères inc. », pour le projet « Mise aux normes des issues et réfection du plancher au pavillon de Boulé » au montant de 292 000 \$ (avant taxes). Ce projet est retenu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour les années 2014-2015 et 2016-2017.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Résolution
CE-17-035
Contrat au
pavillon de
Roquemaure

Résolution
CE-17-036
Liste des
emprunts
par billet

Résolution
CE-17-037
Budget école
Dagenais

Résolution
CE-17-038
Budget école
Boréale

Résolution
CE-17-039
Budget Cité
étudiante
Polyno

Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Il est proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à l'entrepreneur « Construction La Ray », pour le projet « Remplacement de l'équipement de chauffage et mise aux normes des issues au pavillon de Roquemaure » au montant de 339 943,16\$ \$ (avant taxes). Ce projet est retenu dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour les années 2016-2017.

Adopté

Proposé et résolu unanimement que la liste des emprunts par billet à court terme effectués et autorisé par la direction générale depuis la dernière séance du comité exécutif soit acceptée telle que présentée.

Adopté

Considérant que le budget de l'école Dagenais (001) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget de l'école Dagenais a été adopté par le conseil d'établissement;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver tel que présenté le budget de l'école Dagenais.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Considérant que le budget de l'école Boréale (002) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget de l'école Boréale a été adopté par le conseil d'établissement;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver tel que présenté le budget de l'école Boréale.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Considérant que le budget de la Cité étudiante Polyno (003) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget de la Cité étudiante Polyno a été adopté par le conseil d'établissement;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver tel que présenté le budget de la Cité étudiante Polyno.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
CE-17-040
Budget école
Royal-Roussillon

Considérant que le budget de l'école du Royal-Roussillon (004) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget de l'école du Royal-Roussillon a été adopté par le conseil d'établissement;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver tel que présenté le budget de l'école du Royal-Roussillon.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
CE-17-041
Budget école
de l'Envol

Considérant que le budget de l'école de l'Envol (005) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget de l'école de l'Envol a été adopté par le conseil d'établissement;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver tel que présenté le budget de l'école de l'Envol.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
CE-17-042
Budget école
du Maillon

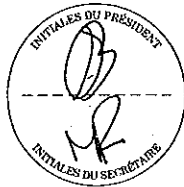
Considérant que le budget de l'école du Maillon (007) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget de l'école du Maillon a été adopté par le conseil d'établissement;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver tel que présenté le budget de l'école du Maillon.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Résolution
CE-17-043
Budget école
de Bellefeuille

Résolution
CE-17-044
Budget CFGLR

Résolution
CE-17-045
Budget CFPLA

Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Considérant que le budget de l'école de Bellefeuille (008) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget de l'école de Bellefeuille a été adopté par le conseil d'établissement;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver tel que présenté le budget de l'école de Bellefeuille.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Considérant que le budget du Centre de formation générale Le Retour et Services à l'éducation des adultes (300) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget du Centre de formation générale Le Retour et Services à l'éducation des adultes a été adopté par le conseil d'établissement;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver le budget au Centre de formation générale Le Retour et Services à l'éducation des adultes (300) tel que présenté;

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Considérant que le budget du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi et Services à la formation professionnelle (400) prévoit des dépenses égales aux revenus;

Considérant que le budget du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi et Services à la formation professionnelle a été adopté par le conseil d'établissement;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d'approuver le budget au Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi et Services à la formation professionnelle (400) tel que présenté;

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Résolution
CE-17-046
Budget direction
générale

Proposé et résolu unanimement d'approuver le budget de la Direction générale (021) tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
CE-17-047
Budget Services
des ressources
humaines

Proposé et résolu unanimement d'approuver le budget des Services des ressources humaines et du Secrétariat général (022-026) tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
CE-17-048
Budget des
Services
éducatifs

Proposé et résolu unanimement d'approuver le budget des Services éducatifs (023) tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
CE-17-049
Budget Services
des ressources
matérielles et de
l'informatique

Proposé et résolu unanimement d'approuver le budget des Services des ressources matérielles et de l'informatique (024) tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
CE-17-050
Budget Services
des ressources
financières et du
transport
scolaire

Proposé et résolu unanimement d'approuver le budget des Services des ressources financières et du transport scolaire (025) tel que présenté.

Il est également résolu que ledit document fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté




N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

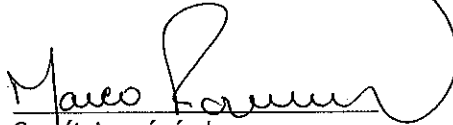
Résolution
CE-17-051
Levée la séance

Proposé et résolu unanimement que la séance soit levée.

Adopté



Président



Secrétaire général

/sf